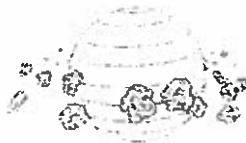


La charte informatique et Internet



Ce qu'est une charte :

c'est un ensemble de règles communes que chaque élève et chaque enseignant doivent suivre pour respecter la loi et pour assurer la protection de tous.



Pour utiliser Internet à l'école :

la présence d'un adulte est obligatoire, qu'il s'agisse d'un enseignant ou d'une personne chargée de l'informatique dans le cadre d'une activité scolaire.

- **Quand tu navigues sur Internet,**
si une image te choque malgré les précautions prises par l'école, préviens immédiatement ton enseignant.



- **Quand tu produis un texte, une image, un son,**
pense que cela sera lu, vu ou entendu par d'autres personnes. Tu dois donc t'engager à respecter à la fois ceux dont tu parles et ceux qui vont te lire. La loi interdit les injures, le racisme, la provocation à la violence, la diffamation, l'atteinte à la vie privée.



- **Quand tu construis un lien vers une adresse mél ou un autre site,**
demande l'autorisation à ton enseignant. Il fera les démarches nécessaires.



Pour utiliser un texte, une image ou du son sur Internet et dans tous les autres cas :

- *pense que chacun est propriétaire de son image. Pour utiliser la photographie d'un adulte, demande son autorisation. Pour celle d'un enfant, tu dois lui demander son accord et celui de ses parents.*



- *pense que chacun est aussi propriétaire de ses œuvres. Pour utiliser une photographie, un dessin, une musique, un texte, tu dois demander l'autorisation au créateur ou à ses héritiers.*

